

Mercredi 3 décembre 2014



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* KOSTYSHYN

(N° 4) — *Loi sur la promotion du secteur agroalimentaire/The Farm and Food Awareness Act*

M. le *ministre* CALDWELL

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux (espèces aquatiques envahissantes)/The Water Protection Amendment Act (Aquatic Invasive Species)*

M. EWASKO

(N° 204) — *Loi sur la prévention de la cyberintimidation/The Cyberbullying Prevention Act*

PÉTITIONS

M. PEDERSEN
M^{me} DRIEDGER
M^{me} ROWAT
M. GRAYDON
M. EWASKO

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 70) — *Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Act*
(amendement [1] — M. SCHULER)

M. le *ministre* KOSTYSHYN

(N^o 71) — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act*
(amendement [1] — M. le *ministre* KOSTYSHYN)
(amendements [3] — M. PEDERSEN)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M^{me} la *ministre* BRAUN

(N^o 69) — *Loi sur la sécurité technique/The Technical Safety Act*

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* BJORNSON

(N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (faible effectif des classes)/The Public Schools Amendment Act (Small Classes for K to 3)*

M. le *ministre* ROBINSON

(N^o 3) — *Loi modifiant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement du canal de dérivation et de la route située du côté est/The Manitoba Floodway and East Side Road Authority Amendment Act*

M. le *ministre* ALLUM

(N° 5) — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (agents de sécurité des Premières nations)/The Police Services Amendment Act (First Nation Safety Officers)*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 6) — *Loi sur le Centre national de recherche pour la vérité et la réconciliation/The National Research Centre for Truth and Reconciliation Act*

M. le *ministre* BJORNSON

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (superficie réservée aux garderies dans les écoles)/The Public Schools Amendment Act (Protecting Child Care Space in Schools)*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 8) — *Loi sur les agents de conservation/The Conservation Officers Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* DEWAR

(N° 9) — *Loi sur les comptables professionnels agréés/The Chartered Professional Accountants Act*

M^{me} la *ministre* CROTHERS

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique (utilisation interdite des appareils de bronzage par les enfants et autres modifications)/The Public Health Amendment Act (Prohibiting Children's Use of Tanning Equipment and Other Amendments)*

QUESTIONS ÉCRITES, DEMANDES ET ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS — ACCEPTÉS MAIS RESTÉS SANS RÉPONSE

QUARANTIÈME LÉGISLATURE — TROISIÈME SESSION

QUESTIONS ÉCRITES

M. SCHULER

11. Le député d'Elmwood peut-il divulguer si la photo sur laquelle il figure, publiée dans l'édition du 2 avril 2014 du journal communautaire *The Herald*, est une publicité payée à même des fonds provenant de l'Assemblée législative ou du gouvernement provincial?

12. Étant donné que le député d'Elmwood est identifié en tant que député du Parlement et non de l'Assemblée législative du Manitoba dans une photo publiée dans l'édition du 2 avril 2014 du journal communautaire *The Herald*, peut-il divulguer si la photo a été prise avec l'aide de fonctionnaires ou de ressources du gouvernement provincial ou de l'Assemblée législative du Manitoba?

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M. le *ministre* CALDWELL

(N^o 13) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (circonscriptions spéciales d'aménagement du territoire)/The Planning Amendment Act (Special Planning Areas)*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (contrats d'améliorations domiciliaires)/The Consumer Protection Amendment Act (Home Improvement Contracts)*

M^{me} DRIEDGER

(N^o 205) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (présomption relative au trouble de stress post-traumatique)/The Workers Compensation Amendment Act (Presumption re Post-Traumatic Stress Disorder)*

M. SMOOK

(N^o 206) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (conseillers des employeurs)/The Workers Compensation Amendment Act (Employer Advisers)*

M. GAUDREAU

(N^o 207) — *Loi sur la livraison de produits et la fourniture de services à Winnipeg à l'extérieur de la ceinture périphérique/The Delivery of Goods and Provision of Services in Winnipeg Outside the Perimeter Act*